



60 ANS D'EXPÉRIENCE AU  
SERVICE DES ENTREPRISES

LE CABINET DE PROXIMITÉ  
POUR VOTRE  
**RÉVISION  
COOPÉRATIVE  
QUINQUENNALE**





**275**  
collaborateurs

**34**

Experts comptables  
Commissaires aux  
comptes

**19**

Associés  
Experts comptables  
Commissaires aux  
comptes



**4 500**  
clients



**8**  
sites



**26M€**  
de chiffre d'affaires



EXPERTISE  
COMPTABLE



AUDIT  
ET CAC



SOCIAL  
ET PAIE



SERVICES AUX  
ENTREPRISES

Groupe Y Nexia est un cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, implanté dans le Grand Ouest et à Paris.

Groupe Y Nexia propose une offre de services complète couvrant l'ensemble des besoins des entreprises d'aujourd'hui : l'expertise-comptable, l'audit, le conseil, le social et la paie, le droit (en collaboration avec le cabinet d'avocats Acty), la RSE, l'actuariat, la révision coopérative quinquennale, l'évaluation d'entreprise, le RGPD...

Nos bureaux sont situés à Niort (Siège social), Paris, Tours, La Roche-sur-Yon, Poitiers-Futuroscope, Fontenay le Comte, Nantes et Luçon.



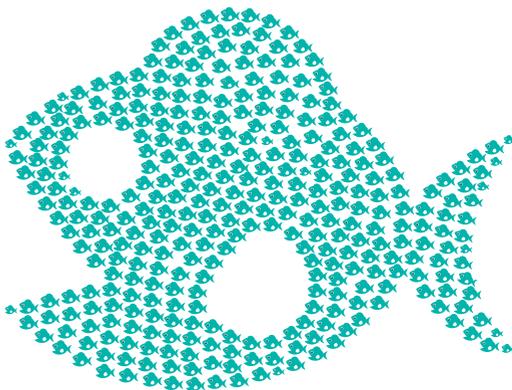


## QUI EST CONCERNÉ ?

(seuils fixés par le décret n°2015-800 du 1<sup>er</sup> Juillet 2015)

La révision coopérative obligatoire s'exécute tous les 5 ans (ou sur 5 ans pour certaines familles coopératives) pour les entreprises comprenant au moins 2 associés et ayant à chaque clôture de 2 exercices consécutifs un montant HT du chiffre d'affaires supérieur à 30 000€ sauf si il y a :

- 3 exercices déficitaires consécutifs (la révision devient obligatoire avant les 5 ans).
- Une perte d'un exercice supérieure à la moitié au moins du montant le plus élevé atteint par le capital social.
- Une demande par le 10<sup>ème</sup> au moins des associés, 1/3 au moins des administrateurs ou des membres du conseil de surveillance, ou un ministre compétent.



## QUEL INTÉRÊT ?

La révision coopérative apporte une assurance sur le respect des règles coopératives

### Intérêt des associés :

Protection des droits individuels des associés

### Intérêt du mouvement coopératif :

Alerte du CSC\* ou du juge en cas d'écart des règles coopératives  
Respect des principes fondamentaux

### Intérêt de la gouvernance :

Analyse des bonnes pratiques des dirigeants et de la coopérative

\*CSC : Conseil Supérieur de la Coopération



## LA RÉVISION COOPÉRATIVE QUINQUENNALE :

Dans l'accompagnement de ses clients, Groupe Y Nexia fait d'une obligation une opportunité de progrès.

Les principes de la révision coopérative sont issus de la [Loi n°47-1775 du 10 septembre 1947](#)

L'objectif est de vérifier la conformité de l'activité sociale de l'entreprise avec les principes de la coopérative, de contrôler les aspects juridiques, économiques, administratifs et de gouvernance.



### EN CAS DE NON-CONFORMITÉ :

Le non-respect des principes coopératifs expose la coopérative (selon l'article 207 du Code Général des Impôts) à la perte de l'exonération de l'impôt sur les sociétés.

### L'ENTREPRISE EST MISE EN DEMEURE

Dans le délai imparti, résolution des points soulevés par le réviseur en vue d'une amélioration

En cas de délai de carence à l'issue de la mise en demeure :  
Saisie de l'instance de recours

En cas de nouvelle carence :  
Saisie du Président du tribunal.  
Saisie du ministre ESS\*

### EN PRATIQUE

L'assemblée Générale nomme un réviseur agréé par le ministère ESS\*.

Ce réviseur est indépendant, sans incompatibilité ni conflit d'intérêt.



Les dirigeants et le réviseur déterminent les modalités d'intervention du réviseur.

Le réviseur remet un rapport aux dirigeants à destination des associés.



\* ESS : Economie Sociale et Solidaire



## NOTRE MISSION

- Vérifier le respect des principes coopératifs.
- Vérifier la conformité du fonctionnement de la Société Coopérative avec les statuts et le règlement intérieur.
- Contrôler la santé financière et commerciale.
- Dégager les aspects favorables et le cas échéant, les points d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement dans les divers domaines abordés.

Nos travaux s'appuieront sur les informations fournies par vos services et votre expert-comptable.



## UN CONTRÔLE EFFECTUÉ DANS UNE DÉMARCHE POSITIVE :

Les 7 points essentiels de la révision pour mettre en exergue les bonnes pratiques et proposer des pistes d'amélioration sont :

- Adhésion volontaire ouverte à tous : procédure d'adhésion, procédure d'agrément, gestion du capital...
- Double qualité : associés coopérateurs, associés non coopérateurs, opérations avec des tiers non associés.
- Gouvernance démocratique : participation à l'assemblée générale, fonctionnement, autres organes...
- Participation économique des membres : objet social, utilisation des services...
- Affectation des excédents : compte spécial indisponible, réserve spéciale...
- Formation et information des membres : programmes de formation sur le plan professionnel et sur le plan de la qualité d'associé...
- Coopération avec l'environnement économique : participation à des instances institutionnelles...

# LES RÉVISEURS GROUPE Y NEXIA



## Pierre FROIDURE

Associé Groupe Y Nexia

19 ans d'expérience professionnelle

### Diplômes

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

 : 05 49 32 49 01

 : +33 6 30 80 28 78

 : [p.froidure@groupey.fr](mailto:p.froidure@groupey.fr)

### Rôle et responsabilités au sein du cabinet

Pierre est l'associé responsable de la qualité des travaux d'audit et des positions techniques sur un portefeuille d'audit composé de PME, de groupes d'assurances, de banques.

### Compétences apportées auprès de coopératives

Dans son parcours de 19 années au Groupe Y, Pierre est intervenu sur de nombreuses missions de révisions coopératives.

Il a notamment assuré la direction technique des missions concernant des sociétés coopératives de transport routier sous la responsabilité d'un ancien associé ayant depuis quitté le cabinet.

Pierre est également intervenu sur les révisions coopératives d'un groupement de boulangers pâtisseries sous la responsabilité d'un ancien associé ayant depuis quitté le cabinet.

Pierre est associé du cabinet depuis octobre 2014.

Depuis 2 ans, Pierre est le commissaire aux comptes signataire de deux SCOP dans le domaine des travaux publics.



## Jennifer BENETEAU

Révisseuse spécialiste des aspects juridiques

# ET LEUR ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



## Arnaud MOYON

Associé Groupe Y Nexia

Responsable département Développement durable

18 ans d'expérience professionnelle

### Diplômes

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

 : 05 49 32 49 41

 : +33 6 21 76 23 36

 : [a.moyon@groupey.fr](mailto:a.moyon@groupey.fr)

### Rôle et responsabilités au sein du cabinet

Arnaud est l'associé signataire d'un portefeuille d'audit composé de mutuelles santé, de coopératives agricoles et d'organisations syndicales de salariés et patronales. Par ailleurs, Arnaud est l'associé référent du département Développement durable. Forts de notre qualité d'Organisme Tiers Indépendant (accréditation COFRAC), Arnaud est l'associé signataire des rapports de vérification des reporting extra-financier de coopératives.

### Compétences apportées auprès de coopératives

Depuis son arrivée au Groupe Y il y a 18 ans, Arnaud est notamment commissaire aux comptes de plusieurs coopératives. Il est également intervenu en tant que soutien technique pour la révision coopérative d'une union d'économie sociale. Par ailleurs, il a une bonne connaissance de l'environnement de l'économie sociale et solidaire.

Arnaud est associé du cabinet depuis septembre 2012.



## Pauline PINEAU

Révisseuse spécialiste des aspects économiques

### SIÈGE SOCIAL : NIORT

53 rue des Marais,  
CS 18421, 79024 NIORT  
Tél. : 05 49 32 49 01

